

## INFO PRESSE

# Les effets du chèque-service accueil sur l'emploi des mères de jeunes enfants et les choix de modes d'accueil

Dans le cadre du projet CHILDCARE<sup>1</sup> mené par Dr. Audrey Boussein du Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER), avec Prof. Arnaud Dupuy (PI) de l'Université du Luxembourg, une partie du projet a été spécifiquement dédiée à l'analyse des effets du chèque-service accueil, mesure emblématique de la politique en faveur des modes d'accueil de la petite enfance au cours de la dernière décennie au Luxembourg. Les résultats de cette analyse ont fait l'objet d'une publication intitulée : [Boussein Audrey, Expanding access to universal childcare: Effects on childcare arrangements and maternal employment. LISER, 2019, Working Papers n°2019-11, 40 p.](#)

Depuis plusieurs décennies, dans la majeure partie des pays de l'OCDE, les subventions à l'accueil des jeunes enfants sont utilisées comme un instrument clé pour soutenir la conciliation vie familiale et vie professionnelle des parents et réduire les inégalités socio-économiques entre les enfants. Alors que certains pays ont récemment choisi d'augmenter le montant des subventions ou d'étendre la population d'enfants éligibles, d'autres pays débattent actuellement des mesures à adopter pour améliorer l'accès à des modes d'accueil abordables et de qualité.

Les résultats des études sur ce sujet ne sont pas unanimes : alors que certaines études reportent des effets positifs, de grande ampleur, sur l'emploi des mères, d'autres études concluent à des effets limités, voire inexistantes. Ce manque de consensus est regrettable pour les pouvoirs publics puisque favoriser l'emploi des femmes est un objectif clé dans la majeure partie des pays de l'OCDE.

Cette étude<sup>2</sup> propose ainsi de compléter la littérature existante en analysant les effets du Chèque-service accueil sur l'emploi des femmes. Instauré en 2009 au Luxembourg, le chèque-service accueil avait

pour objectif initial de rendre les modes d'accueil accessibles en termes de tarifs pour inciter les parents à les utiliser, favoriser la conciliation vie familiale-vie professionnelle pour, à terme, contribuer à réduire les inégalités entre les enfants.

Ainsi, les résultats soulignent que :

- **le chèque-service accueil a eu des effets positifs sur l'emploi des mères de jeunes enfants** : leur taux d'emploi a augmenté de 4 à 7 points de pourcentage, et leur durée hebdomadaire de travail de trois heures. Ces effets ne sont toutefois pas uniformes et sont plus marqués pour 1- les mères dont le niveau d'études est le plus bas, 2- les mères non luxembourgeoises, ainsi que pour 3- les mères isolées.

- **les parents dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 3 ans ont davantage recours aux structures d'accueil collectives** (crèches, foyers de jour) pour des durées hebdomadaires plus longues. Dans ce groupe de parents, le taux de recours aux modes d'accueil collectif a augmenté de 4 points de pourcentage. La durée d'accueil hebdomadaire est, quant à elle, estimée à 3 heures supplémentaires.

L'étude conclut à un changement des comportements d'emploi des mères de jeunes enfants et des choix des modes d'accueil des parents suite à la mise en place du chèque service accueil en 2009. Depuis sa mise en place en 2009, le chèque-service a été modifié plusieurs fois. Cet instrument de la politique nationale en faveur de l'enfance vise, de façon globale, à contribuer au développement harmonieux des enfants. Dans la même direction, il serait intéressant de compléter cette évaluation par celle des effets du chèque-service accueil sur le bien-être des enfants.

**Dr. Audrey Boussein**  
Département 'Conditions de Vie'

<sup>1</sup> 'Optimal policies in the market for childcare: theory and evidence from Luxembourg', financé par le Fond National de la Recherche (contract FNR/C14/SC/8337045)

<sup>2</sup> L'étude s'appuie sur les vagues 2004-2014 du panel luxembourgeois de ménage EU-SILC/PSELL 3, enquête annuelle menée auprès de la population résidente luxembourgeoise affiliée au système de sécurité sociale et composante luxembourgeoise du programme European Union-Statistics on Income and Living conditions (EU-SILC).